

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le jugement du député sur cette question en vaut un autre, mais une réunion aura lieu la semaine prochaine et nous prendrons alors une décision.

M. Hawkes: J'en suis heureux.

LE RETARD À TENIR LA RÉUNION

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, pourquoi a-t-on attendu six mois avant d'agir?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne connais pas parfaitement le dossier, mais les pourparlers traînaient en longueur, semble-t-il.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LE PRIX INITIAL DU GRAIN

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. L'autre jour, je lui ai demandé s'il y aurait une annonce officielle au sujet du prix initial des céréales. Depuis lors, le sénateur chargé de la Commission canadienne du blé a affirmé que les agriculteurs ne profiteraient pas d'une augmentation de 6 ou 5 p. 100, mais subiraient plutôt une baisse importante de 70c. à 80c. le boisseau de blé.

Étant donné que le prix des céréales n'augmente pas, que des grèves sont possibles, que les livraisons risquent d'être perturbées et que les agriculteurs ont dû subir des augmentations importantes des coûts énergétiques et des taux d'intérêt, le ministre est-il prêt dès maintenant à offrir un revenu garanti aux chemins de fer et aux fabricants d'engrais, même si les agriculteurs n'ont pas les moyens d'acheter ces engrais? Qu'entend-il faire pour les agriculteurs qui feront faillite et quel emploi pense-t-il leur donner, compte tenu du taux de chômage que nous connaissons déjà?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne répondrai, bien entendu, qu'à la question touchant le paiement initial, question déjà soulevée il y a quelques jours par mon honorable collègue. Je tiens simplement à signaler que le cabinet a été saisi de la proposition du ministre chargé de la Commission canadienne du blé.

M. Nielsen: Il en est saisi depuis trois ans maintenant.

M. Pepin: Au rythme actuel, nous aurons dans les jours à venir une décision qui aurait peut-être pu être prise plus rapidement, mais qui aurait pu également tarder encore plus.

* * *

● (1450)

LES CHEMINS DE FER

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—ON DEMANDE DE REPORTER LA MODIFICATION

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Madame le Président, étant donné que, depuis 1980, les subventions fédérales aux

transports ont totalisé 2.4 milliards, dont 278 millions pour le transport des céréales, 971 millions pour le transport aérien, 335 millions pour le transport maritime et 547 millions pour les sociétés VIA Rail et CN Marine et compte tenu du fait que le premier ministre a promis lors des élections de 1980 de doubler...

M. Broadbent: Dans tous les sens du mot.

M. Korchinski: Mais il n'a cependant pas parlé de modifier le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Le ministre ne croit-il pas alors que le gouvernement a une obligation, compte tenu de cette promesse, de ne procéder à aucune modification tant qu'il n'en aura pas reçu le mandat lors de futures élections?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, vous ne me permettez pas cet après-midi, j'en suis persuadé, d'établir quel secteur de l'économie canadienne est le plus subventionné par le gouvernement. La majorité des Canadiens reconnaissent, j'en suis persuadé, que le secteur céréalier a eu sa juste part d'aide gouvernementale par le passé. Cela dit, cette aide sera grandement augmentée si le projet de loi dont tout le monde parle est adopté par la Chambre en temps voulu. Elle s'élèvera alors à près d'un milliard de dollars par année, ce qui constitue, personne ne le contestera, une somme très importante.

* * *

LE PROGRAMME CANADO-AMÉRICAIN D'ESSAIS ET D'ÉVALUATION

LA MISE À L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Au cours de ses entretiens avec le vice-président des États-Unis, M. Bush, demain, le premier ministre lui fera-t-il comprendre aussi clairement qu'il l'a fait à la Chambre que le gouvernement n'a pas consenti aux essais des missiles de croisière ni qu'il s'engage à y procéder, et que, si le gouvernement devait rejeter un jour une demande d'essai de ces missiles, il ne trahirait aucunement ses engagements?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, d'après les réponses que j'ai déjà données, je crois que l'honorable représentante peut être sûre que je me répéterais si je disais au vice-président que les membres du cabinet ne s'étaient pas entendus pour ne pas mettre les missiles de croisière à l'essai. Toutefois, je doute que le vice-président soutienne le contraire. Après tout, les Américains ont signé un accord cadre qui précise bien clairement que s'ils veulent mettre des armes à l'essai, y compris les missiles de croisière, ils devront d'abord nous en demander la permission.